

Compte rendu du repas partagé de Noël 2019

Bien sûr on a pu en voir certains qui n'y étaient pas, mais dans l'ensemble tous les autres étaient présents.

Ce qui n'était pas une faible participation puisque pas moins de 124 chaussures étaient prévues pour piétiner le sol de la salle Gauguin. D'où l'angoisse préventive des organisateurs qui savaient que la salle n'était autorisée que pour 40 personnes. En réalité une mauvaise interprétation de leur part de la lecture du contrat. Jugez vous-même :

Était écrit au revers de la porte d'entrée,

Effectifs maximum dans cette salle

Personnes debout : 40 ;

Personnes autour d'une table : 24 ;

Personnes assises : 30.

Soit un total de 94 personnes, ce qui nous plaçait largement dans l'épuration.

A ce niveau du compte-rendu, je tiens à prévenir les lecteurs qui n'auraient pas saisi toute la rigueur de mon raisonnement, que ce n'est pas la peine, alors, qu'ils essaient de comprendre comment va fonctionner la retraite à points.

Mais revenons en au déroulement des faits.

Depuis le temps que ce genre de repas se produit au sein de la section marche, les rituels sont largement établis. Seuls deux points auraient pu noircir la

cérémonie (pour ceux qui ne comprennent rien à la retraite par points, je précise : il risquait d'y avoir deux points noirs), à savoir, la présence massive mais nouvelle des cyclistes et le nombre important des nouveaux adhérents. Je peux affirmer, sans la moindre contestation possible, qu'il n'en fut rien, les derniers invités s'étant parfaitement intégrés, en adoptant l'adage « Trop sérieux s'abstenir »

Comme toujours la délicieuse soupe angevine ouvrit la cession (A ce propos, certains mauvais esprits se demandèrent, à la fin, si le barman avait goûté son produit chaque fois qu'il rajoutait des ingrédients ?) Le Président annonça le programme des festivités sans omettre de signaler l'individu qui rejoignait le clan des « Quatre-vins ». Dès lors sus aux victuailles qui couvraient largement les trois tables alignées et en parallèle, par petits groupes mobiles, chacun bavardait avec les amis.



Puis vint l'heure de l'esprit chorale, inventé par Jean-Claude et repris par un couple de D.J., l'un à la technique, l'autre à l'art. Peu l'ont remarqué, mais se situe à cet endroit, un scandale qu'il faut dénoncer :

En cette époque de technologie outrancière, certains se croient autorisés à piétiner le sacré.

Oui, le chef d'œuvre de littérature commis par la section marche a été ravalé à un rôle déshonorant de simple cale. N'y avait-il pas d'autre moyen pour élever le projecteur à hauteur de l'écran ?

Heureusement le succès du Karaoke fut indéniable et ce moment de communion

musicale permet de clôturer la réunion sur une note d'un niveau fort élevé.



Jean DIGNAT